



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

**SECRETARIAT PERMANENT DU PROCESSUS DE
KIMBERLEY**

**RAPPORT ANNUEL 2021 REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE**

Bangui, Mars 2022

Luc Florentin Simplicite BROSENI YALI

A- CADRE INSTITUTIONNEL

1. Les autorités ayant la responsabilité de la mise en œuvre du SCPK en République Centrafricaine (RCA) sont :

- **Le Conseiller Spécial à la Présidence et auprès du Ministère des Mines et de la Géologie** en matière de Diamant : **Peter MEEUS**, Spécialiste International en diamant.

Adresse : BP 26 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +23672743567 / +971529247667

Email : peter@pmeconsulting.org

- **Le Comité National de Suivi du Processus de Kimberley**

Coordonnateur : **Dr Jean BIANDJA**, de l'Union des Sociétés Civiles des domaines Minier et Pétrolier de Centrafrique

Adresse : BP 26 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +236 75502394

Email : biandja@hotmail.com

- **Le Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley**

Secrétaire Permanent, Point Focal : **Luc Florentin Simplicie BROSSINI YALI**

Adresse : BP 26 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +236 75507097

Email : brosseni@gmail.com

Directrice de l'Administration et des Finances : **Christelle KOSSE-YAZIPO**

Adresse : BP 26 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +236 75040529

Email : christellekosse@gmail.com

2. L'importation et l'exportation de diamant brut sont assurées par les autorités suivantes :

- **Bureau d'Évaluation de Contrôle d'Or et de Diamant (BECDOR), Direction Générale des Mines**

Expert évaluateur Principal : **Jean Baptiste PISSINGA MANDEKOUZOU**

Adresse : BP 26 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +236 75588343

Email : jbpissinga@yahoo.com

- **Recettes des Douanes de l'Aéroport Bangui M'poko**

Corneille WANGUIA VICKOT

Inspecteur des Douanes

Adresse : BP 425 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +236 75579570 / + 236 72696910

Email : cvwanguia@yahoo.fr

Gina Julia GUEMANIA

Inspecteur des Douanes

Adresse : BP 425 Bangui-République Centrafricaine (RCA)

Tél : +236 75505504

Email : ginagbendo@gmail.com

B- CADRE JURIDIQUE

Afin de relever les défis liés à la chaîne de traçabilité du diamant en République Centrafricaine, le Gouvernement centrafricain vient de doter le Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley RCA d'un cadre juridique adéquat, par le Décret N°20.263 du 16 Juillet 2020, Portant création, organisation et fonctionnement de cette structure.

Désormais, Le Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley est une structure administrative de certification de diamants bruts, conformément aux exigences internationales du Processus de Kimberley. Il comprend : un Point Focal du Processus de Kimberley (Secrétaire Permanent), deux (2) Directions Centrales six (06) Services Centraux et les quatre (4) Divisions Régionales ; nommés par le Décret N°20.345 du 28 septembre 2020 et douze (12) Chefs d'Antennes préfectorales nommés par Arrêté N°136/20/MMG/DIRCAB/SPPK du Ministre des Mines et de la Géologie.

Suite aux crises militaro-politiques de 2013, la République Centrafricaine a été suspendue par le Processus de Kimberley.

Cette suspension a été partiellement levée par Décision Administrative du Juillet 2015 assortie d'un Cadre Opérationnel pour la reprise des exportations de diamant brut en République centrafricaine, amélioré à la session plénière de New-Dehli en Novembre 2019 en Inde.

A l'issu de cela, un Comité National de Suivi du Processus de Kimberley a été mis en place par Arrêté N° 028/15/MMG/DIRCAB du 09 août 2015, puis modifié successivement par les Arrêtés N° 024/17/MMEH/DIRCAB/DGM du mois de juillet 2017 et puis par l'Arrêté N° 073/19/MMG/DIRCAB/CMM en 2019.

Le Comité National de Suivi est un organe chargé de la mise en œuvre du Cadre Opérationnel pour la reprise des exportations des diamants bruts. Il est composé des représentants de : la société civile, l'administration des Mines, l'industrie minière locale (artisans, coopératives minières, collecteurs, Bureaux d'Achat Import-Export et Société minières) et la MINUSCA.

Pour mener à bien ses missions, le comité a mis en place des démembrements appelés Comités Locaux de Suivi (CLS) du Processus de Kimberley dans chaque sous-préfecture dite « zone conforme » et « prioritaire ».

C- REGIME DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

Outgoing shipments

L'émission du certificat d'origine du Processus de Kimberley est la responsabilité du Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley (SPPK).

La délivrance du certificat est conditionnée par la présentation par l'exportateur de tous les documents légaux liés à la traçabilité et l'expertise du colis

Le contrôle et l'évaluation se font en commission (Experts du BECDOR, Représentant de la Douane Centrafricaine, Agents des Impôts, et Unité Spéciale Anti-Fraude).

Selon les nouvelles dispositions du Cadre Opérationnel révisé à la plénière de New Delhi en novembre 2019, le gouvernement centrafricain est désormais autorisé à délivrer des certificats PK pour les exportations de diamants bruts provenant des huit zones conformes au Processus de Kimberley sans la validation préalable de l'Equipe de Surveillance de la RCA, pour une période d'observation d'un an. Cependant, les dossiers d'exportations sont envoyés mensuellement à l'Equipe de Suivi du PK pour une évaluation trimestrielle.

Incoming shipments

La République Centrafricaine n'importe pas de diamants et n'est pas un pays de transit.

Cependant, la procédure d'importation de diamants bruts qui s'applique est la suivante :

- Présentation à la douane à l'arrivée du colis
- Vérification du certificat d'origine, des documents accompagnant le colis et du scellé par la douane et l'Unité Spéciale Anti-Fraude (USAF).
- Enregistrement des coordonnées du certificat et de sa destination
- Transmission des informations au Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley, au BECDOR et à l'autorité d'exportation ; classement des copies de certificat et renvoi des coupons de confirmation au pays de provenance.

D- SYSTEME DE CONTROLES INTERNES ET D'AUTOREGLEMENTATION DE L'INDUSTRIE

Les Directions et Services déconcentrés effectuent des visites inopinées des acteurs du secteur pour la vérification des documents de traçabilité (Bordereau d'achat, registre de production).

Le transfert des colis de diamants se fait dans des sachets inviolables accompagné d'une fiche de transfert et des souches des Bordereaux d'achat ou du registre de Production. Arrivée à Bangui et après vérification de l'authenticité du colis et des documents, le BECDOR établit un Procès-verbal de réception.

Le colis est ensuite expertisé et classifié par les experts du BECDOR suivant la mercuriale en vigueur. Puis des photos du colis sont prises. Un fichier en Excel du

relevé des Bordereaux ou du registre de production et les Scannes des Bordereaux d'achat sont fournis par l'exportateur.

Le SPPK procède à la vérification de tous les documents, délivre le KPC et rend compte au Monitoring Team RCA.

Le KPC comporte trois (3) signatures : le Chef de service du BECDOR, la Douane et le SPPK.

Le colis est scellé avec les sceaux de la douane et du BECDOR, un laissez-passé est délivré puis le colis est escorté par les éléments de l'Unité Spéciale Anti-fraude (USAF) à l'aéroport ; après vérification par la douane, le Colis est remis au propriétaire pour exportation.

E- STATISTIQUES

En 2021, la RCA a exporté **103.647,48 cts** de diamants bruts pour une valeur de **11.378.659,49 \$**.

Au total 18 certificats du PK ont été délivrés, 5 bureaux d'achat et 3 coopératives minières ont exporté durant l'année 2021.

L'effectif des collecteurs d'or et de diamant en 2021 est de **204** et celui des artisans miniers dans les 8 zones conformes est de **973** individus.

F- VISITES ET MISSIONS D'EXAMEN DU PK ET MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

En 2021, la RCA n'a reçu aucune visite ni mission d'examen du PK probablement à cause de la pandémie Covid-19.

Le SPPK RCA a pris part à l'intersession virtuelle du processus de Kimberley en ligne au mois de juin, puis physiquement à la session plénière du Processus de Kimberley, tenu à Moscow en Russie au mois de Novembre 2021 et à l'Atelier de Haut niveau sur la fraude et la contrebande de diamant brut en Afrique Centrale.

Une mission de revue des activités de la république centrafricaine est prévue pour 2022, d'après le communiqué final de la session plénière de Moscow.

Au niveau national, plusieurs missions de mise en œuvre des recommandations du PK et du suivi de la traçabilité ont été organisées par le Comité National de Suivi (CLS) avec l'appui des projets DPAM et GODICA. Il a effectué plusieurs missions à l'Intérieur du pays afin de procéder à :

- la réorganisation des quatre Comités locaux de Suivi des zones prioritaires de Baoro, Bouar Abba et Sosso-Nakombo.
- la formation de ces CLS sur le Cadre opérationnel pour la reprise des exportations de diamant en République Centrafricaine, les outils de collectes et de rapportage ;
- l'évaluation de conformité des zones prioritaires de Baoro, Abba, Bouar et Sosso-Nakombo ;
- l'organisation et suivi des réunions trimestrielles des activités des CLS des zones conformes ;

- Au mois d'octobre 2021, la République centrafricaine a soumis en plus des quatre Sous-préfectures (Abba, Baoro, Bouar et Sosso-Nakombo) la ville de Gamboula pour devenir conforme au Processus de Kimberley.

Dans le cadre de la coordination de l'assistance technique et financière des partenaires et de promouvoir le dialogue politique sur le développement du secteur minier centrafricain, un Comité Technique de Réflexion et d'Echange (CTRE) sur le secteur extractif a été créé par arrêté 059/20/MMG/DIRCAB/CMM du 29 Avril 2020, avec un Comité de pilotage composé des Ambassadeurs, des Partenaires Techniques et financiers, des organismes, de la MINUSCA sous la supervision du Ministre des Mines et de la Géologie.

Le CTRE a tenu deux réunions au cours de l'année 2021 (juin et Aout) sur l'évolution des activités du Comité National du Processus de Kimberley en centrafricaine.

G- INFRACTIONS ET COOPERATION EN MATIERE D'EXECUTION

La situation de la fraude et de la contrebande reste un défi pour les zones de productions et surtout dans les zones non conformes. Malheureusement, la majorité de ces pierres quittent le pays par la fraude et la contrebande surtout dans les zones de production de l'Est de la République Centrafricaine.

La République centrafricaine a pris part activement à l'Atelier de Haut Niveau sur la fraude et la contrebande de diamant qui s'est tenu à Yaoundé au Cameroun au mois de décembre 2021.

Un comité adhoc sera bientôt à pied d'œuvre pour rédiger le document de stratégie de lutte contre la fraude des substances minières et la création d'une Taskforce Nationale de lutte contre la fraude et la contrebande, conformément au recommandation de l'atelier du Cameroun.

H- DIVERS

Pour l'année 2021, les résultats de sensibilisation sur le terrain dans les zones vertes et les zones prioritaires du SPPK auprès des artisans ont atteint un chiffre de 5086 pour 119 chantiers miniers géo référencés dans les zones conformes et prioritaire.

On enregistre une augmentation de la production de diamants bruts des zones conformes qui sont rentré dans la chaîne de traçabilité par rapport à l'année 2020.

Le SPPK a aussi participé à toutes les réunions de cabinet ainsi qu'à toute autre activité (réunion, atelier, réception, réjouissance, obsèques...) organisée par le Ministère des Mines et de la Géologie.

ANNEXE

STATISTIQUE DE PRODUCTION ET D'EXPORTATION DE DIAMANT BRUTS DURANT 5 ANS

Période	PRODUCTION			EXPORTATION		
	Volume cts	Values US \$	US \$/Ct	Volume cts	Values US \$	US \$/Ct
2021	92 771,51	11 686 625,59	125,97	103 647,48	11 378 659,49	109,78
2020	61 843,81	9 766 039,51	157,91	50 443,76	7 359 116,92	145,89
2019	27 549,42	6 128 971,45	222,47	26 234,72	6 042 939,18	230,34
2018	13 571,7	2 753 478,06	202,88	*91 814,87	10 123 463,00	110,26
2017	47 636,70	6 505 304,82	136,56	47 636,70	6 505 304,82	136,56
2016	10 653,63	1 688 143	158,46	10 653,63	1 688 143,00	158,46

NB : Des corrections sont faites sur la production de 2020, après réconciliation des données
 *Une partie des stock piles de 2013 à 2015 a été exporté en 2018, soit 61 559,41 carats pour une valeur de 5 573 321.79 USD.

RESUME DES NOMBRES DE CERTIFICATS DELIVRES A L'EXPORTATION DURANT 5 ANS

PÉRIODE	NOMBRES DE KPC		
	IMPORT	EXPORT	TOTAL
2021	0	18	18
2020	0	13	13
2019	0	29	29
2018	0	32	32
2017	0	18	18
2016	0	4	4